



**Docteur
Marçon Nicolas**
(Urologue)



1) Pouvez-vous présenter votre parcours en tant que médecin ?

J'ai fait mon internat à Nancy. Je suis venu m'installer en tant qu'urologue libéral à La Réunion en 2009 parce qu'un ami médecin y était déjà installé.

L'île m'a plu et j'ai aussi trouvé qu'il était plus rapide de se créer un réseau professionnel ici. Les conditions de travail étaient aussi bonnes qu'en métropole et j'ai pris la décision de rester ici.

2) Comment jugez-vous la coordination qui existe entre médecins généralistes et spécialistes ?

Dans l'Ouest, on a un numéro d'astreinte en tant qu'urologue. Si les médecins ont un problème, on répond tout de suite. On a aussi une convention avec les urgences de Saint-Paul.

Je ne sais pas comment fonctionnent les autres spécialistes, mais chez les urologues, il y a une grosse activité d'urgences. Cette ligne dédiée peut être un exemple pour les autres spécialistes, une façon d'améliorer les contacts directs avec leurs confrères.

On peut aussi penser à une plateforme mail mais pour les urgences, un coup de fil c'est plus adapté.

3) Quelle serait selon-vous la priorité pour améliorer le parcours de soins à La Réunion ?

Le numérique. Il faudrait mettre en place une plateforme régionale pour numériser les examens complémentaires. Nous étions un département pilote pour la mise en place du dossier médical patient mais ce n'est pas très opérationnel.

Il faudrait mettre tous les examens réalisés par les patients sur une plateforme. Cela ferait gagner du temps aux médecins et aux patients. Cela éviterait aussi deux fois le même examen et cela ferait économiser de l'argent au système de soins.